

MONTREAL PLUS



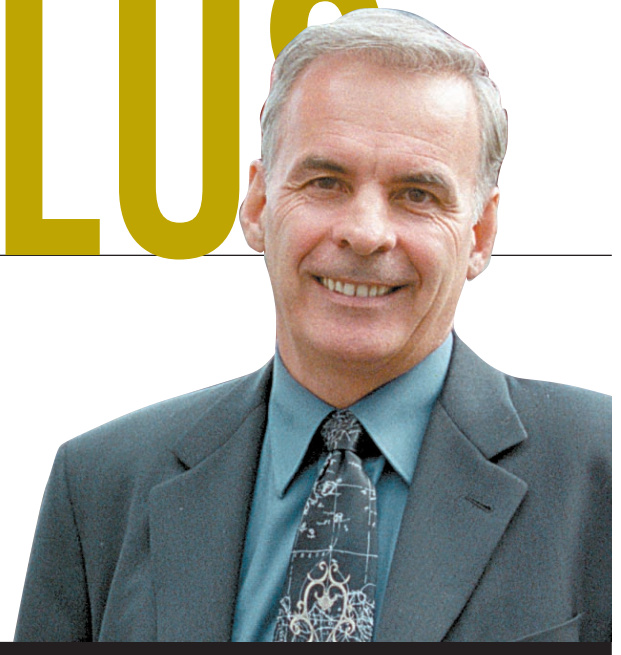
Hugo Gagnon et Emmanuel Fréchette

Un oeil neuf sur la ville

Page 3

Laval: ville d'emplois

Page 5



Alain Bouchard

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2000

AVIS DE DÉCÈS

YVES BOISVERT

yboisver@lapresse.ca



Enfants du silence

Nadia a un mois. Elle est arrivée à l'hôpital Sainte-Justine avec une jambe cassée, des bleus sur tout le corps et une fracture du crâne. Le cerveau est atteint. Elle restera probablement aveugle.

Les parents de Nadia sont sous haute surveillance depuis l'an dernier : son frère, âgé de sept mois, a aussi eu le crâne fracturé. Le médecin n'a pas cru l'histoire d'accident des parents. La DPJ n'a pas retiré l'enfant, mais jure avoir visité « tous les jours » cette famille depuis l'an dernier. Nadia est née au mois d'août. Son père et sa mère sont maintenant accusés de l'avoir battue violemment.

C'est le docteur Alain Sirard qui a reçu Nadia. Un pédiatre de 42 ans, père de quatre enfants, qui s'est fait une spécialité des cas de mauvais traitements sur les enfants.

Devant une affaire aussi révoltante, je pensais que le docteur Sirard me dirait combien la DPJ fait mal son travail. Son collègue, le pédiatre Gilles Fortin, ne se gêne pas. La DPJ « improvise » et tente « à outrance de réinsérer l'enfant dans son milieu naturel ». Il faudrait, dit-il, qu'on finisse par admettre qu'« il y a des milieux qui ne sont pas réhabilitables. Point ».

Alain Sirard est moins tranchant. C'est vrai qu'il y a des ratés. La DPJ en fait. Les médecins en laissent passer parfois. Les procureurs, les juges aussi. « J'ai eu un cas d'agression sexuelle grave, très clair, sur un garçon de deux ans ; sa soeur de quatre ans a été témoin ; mais sa version a changé devant la police et la Couronne de Longueuil n'a jamais accusé ; cette fois, c'était la DPJ qui poussait pour des accusations.

« Mais j'ai en tête beaucoup plus de cas d'interventions inappropriées que de cas de négligence de la DPJ. Des fois, je me demande si c'est l'enfant qu'on veut protéger de son milieu ou la DPJ qu'on veut protéger des médias. J'en vois, et beaucoup, des enfants qui ont été maltraités, qui ont été placés dans une famille d'accueil qui les aime, qui ont créé des liens d'attachement profonds. »

Il faut dire que cette science qui consiste à dire comment l'enfant a été maltraité à la lumière de ses lésions est encore jeune. « Ça fait peut-être seulement dix ans qu'on sait à peu près le genre de force requis, le type de chute pour causer tel type de blessure, grâce à des études américaines. S'il y a un témoin indépendant, il n'y a pas de problème. Mais souvent, ce sont seulement les parents. Et souvent un parent qui en protège un autre. »

Question de jugement. D'expérience.

Un jour, quand il pratiquait dans l'Outaouais, une femme vient le voir avec son bébé. Le bébé avait une brûlure grave sur le ventre. En forme de triangle. Comme la pointe d'un fer à repasser.

La mère lui dit que son bébé s'est fait ça avec la ceinture de sécurité de son siège d'auto. Hum ! Il va voir avec elle de quoi a l'air la ceinture en question. C'est une sorte de plastron en plastique qui arrive sur le ventre du bébé. Il n'y a pas de métal, rien de triangulaire.

Il appelle la police et raconte l'histoire. Il se demande si l'on ne pourrait pas aller chercher les fers à repasser pour investigation. La police appelle la DPJ. La DPJ retire immédiatement l'enfant de la famille. Expertise poussée sur le siège de bébé. Pour se rendre compte finalement que l'attache métallique pour boucler la ceinture est triangulaire. Par temps chaud, l'été, ce bout de métal peut atteindre les 60 degrés Celsius et causer une brûlure. La mère l'avait mal expliqué, mais elle avait dit vrai. Le bébé a passé quelques jours hors de chez lui « pour rien ». Les parents ont porté plainte.

Une autre fois, une mère se présente avec un enfant de deux ans qui a une lésion à la tête. Elle dit que c'est un accident ; une chute pendant qu'elle changeait la couche. L'histoire ne tient pas debout, tranche le Dr Sirard. Elle se met à pleurer. Elle explique qu'elle tenait mal l'enfant dans une serviette et qu'il a glissé. Mais que si son mari apprend qu'elle a été imprudente avec son fils, il la battra. Elle avait menti, mais c'était bien un accident...

Une autre fois, un enfant avait reçu un coup au visage. On l'a placé. Puis, il a commencé à réintégrer tranquillement son milieu. Les choses semblaient se replacer. Un jour, ses parents préparent le souper. Il joue dans le sous-sol avec son frère et sa soeur. Les parents entendent un cri. Le garçon s'est fracturé le bras après être grimpé sur une chaise. Les témoignages sont clairs. Pensez-vous que la travailleuse sociale a pris une chance ? L'enfant a été retiré. Avant les expertises, l'audition devant la cour, la conclusion que c'était un accident, il a fallu attendre quatre mois. Quatre mois hors de sa famille.

Comment se sent-on, quand on a quatre enfants, et qu'on fait ce métier ? « Ça m'aide surtout à comprendre la détresse des parents et à les faire avouer. Si les parents n'avouent pas, on sort l'enfant. Si le père avoue qu'il a été violent, c'est lui qui sort. J'aime 100 fois mieux ça. »

Bien sûr que ce n'est pas beau à voir. Bien sûr qu'il a le goût de sauter sur certains agresseurs. Mais « quand je sais qu'en bout de ligne, je vais aider l'enfant, ça m'encourage. »



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse

Alain Gauthier a aménagé dans son sous-sol de Brossard un véritable Panthéon du sport. Mais aujourd'hui, même le partisan le plus convaincu est blasé du sport professionnel nord-américain, de l'escalade des salaires et des arrêts de travail.

Le déclin de l'empire nord-américain

Voici le dernier volet de notre série traçant le portrait de Montréal dans cinq secteurs significatifs de notre vie collective. Aujourd'hui, les sports.



ALEXANDRE PRATT

MONTRÉAL 2000

LUN	1 > La qualité de vie
MAR	2 > La nouvelle économie
MER	3 > Les arts
JEU	4 > La famille
VEN	5 > Les sports

Lorsque les Alouettes reviendront à Montréal, dimanche midi, les scalpers feront des affaires d'or aux portes du stade Percival-Molson de l'Université McGill. Sans l'aide « précieuse » de ces revendeurs, vous ne trouverez pas de billet pour le match. Ils seront déjà tous vendus. Cette saison, les matchs locaux ont d'ailleurs tous été disputés à guichets fermés devant 19 461 spectateurs.

Dans cette foule hétéroclite, il y aura Alain Gauthier, un ancien fan inconditionnel du Canadien maintenant vendu au football canadien. Depuis que les Alouettes ont fait leur nid au centre-ville, en novembre 1998, Alain n'a manqué qu'une seule rencontre. Il était en vacances à Anaheim, en Californie. « Pour me déculpabiliser, je suis allé voir une partie de base-ball », raconte-t-il, fier de son coup.

Difficile de trouver un amateur de sport plus passionné que cet employé de Bombardier. Au cours des dernières années, Alain a investi une petite fortune pour aménager un Panthéon du sport dans son sous-sol à Brossard. Ici, les dieux du stade ont tous leur piédestal. Chaque recoin de la pièce cache des reliques impressionnantes, comme de vieilles photos de Jacques Villeneuve ou des souvenirs de voyages de football. La pièce de résistance : un tableau indicateur de 25 pieds qu'il espère faire fonctionner à temps pour la finale de la Coupe Grey.

Mais à l'ère des plafonds salariaux et des arrêts de travail à répétition, même l'amateur de sport le plus convaincu finit par être désillusionné. « Au début des an-

nées 90, quand le Canadien gagnait un match important contre les Nordiques, je sortais mes craies pour aller dessiner leur logo dans la rue, raconte-t-il. C'était une autre époque. L'année dernière, je n'ai même pas regardé un match au complet à la télévision. »

Comme des milliers d'autres partisans du Canadien, il a annulé son abonnement de saison pendant la saison 1998-99. « Au Forum, on avait deux billets dans la première rangée des bleus. Quand le Canadien a déménagé au Centre Molson, on était toujours dans la même rangée, mais ils avaient ajouté 8000 sièges rouges en dessous de nous et doublé le prix des billets. »

L'année dernière, il a assisté à seulement quatre rencontres au Centre Molson. « On s'est vraiment emmerdés », tranche-t-il.

Alain a donc repris ses billes pour les distribuer ailleurs. Il a acheté un abonnement de saison pour les Alouettes, qu'il ira voir à Hamilton prochainement. Il a aussi assisté au Grand Prix de Montréal, en juin dernier. N'eût été de son travail, il aurait également acheté des billets pour les Internationaux de tennis du Canada. Mais fini le Canadien. Et fini les Expos. « J'avais acheté une brique pour appuyer le projet de relance, mais je me suis écoeuré. Maintenant, je ne regarde même plus le sommaire du match dans le journal. »

Pour les chercheurs universitaires, Alain ne fait pas exception à la règle. Les Montréalais en ont marre du sport professionnel nord-américain et de ses excès. « Il ne fait aucun doute que ce type de sport subit une débandade sur la scène montréalaise », constate Sylvain Lefebvre, responsable du chantier sport et ville au département de géographie de l'UQAM.

Les signes du déclin sont nombreux. Les assistances aux matchs locaux du Canadien, par exemple, sont en chute constante depuis 1996. La saison dernière, il y avait en moyenne 1000 sièges vides à chaque rencontre. Jadis un symbole de réussite pour la Brasserie Molson, l'équipe et son amphithéâtre sont maintenant à vendre. Quant aux Expos, sans nouveau stade au centre-ville, ils vivent branchés sur le respirateur artificiel.

Ville de sport ?

Ça ne signifie pas pour autant que Montréal n'est plus une ville de sport. Au contraire, ce que la métropole a perdu au base-ball et au hockey, elle l'a regagné ailleurs, notamment grâce aux sports événementiels comme la course automobile et le tennis. Le Grand Prix du Canada et les Internationaux de tennis féminin ont

ainsi établi de nouveaux records d'assistance cet été.

Selon le chercheur Daniel Gill, de l'Université de Montréal, les Montréalais ont tout intérêt à appuyer ces compétitions d'envergure plutôt que les Expos ou même, le Canadien. « Les sports événementiels bénéficient d'une couverture médiatique plus importante que les équipes professionnelles qui doivent composer avec un calendrier de 82 ou de 162 matchs, explique-t-il. Les compétitions de haut niveau nous permettent en plus de faire partie d'un réseau mondial que le sport professionnel nord-américain ne permet pas. Au tennis, par exemple, nous sommes associés à des villes comme Paris, Londres et New York. Au hockey, nous sommes dans le même bassin que Pittsburgh ou Edmonton. »

Mais alors, comment expliquer le succès des Alouettes, qui pratiquent un sport professionnel dans un réseautage canadien ? « Le football, c'est l'exception à la règle parce que chaque match est un événement, explique Daniel Gill. Dans une saison, les Alouettes vont disputer seulement neuf parties à Montréal. Ça n'a rien à voir avec les Expos, que vous pouvez aller voir 81 fois au Stade olympique. »

Pour Sylvain Lefebvre, la montée du sport événementiel et le déclin parallèle du sport professionnel à Montréal s'inscrivent dans un cycle amorcé depuis quelques années déjà. « Il y a toujours eu un des deux types de sport qui profitait du déclin de l'autre. Présentement, il existe des raisons socioculturelles propres à Montréal (l'émergence de Jacques Villeneuve, les mauvaises performances du Canadien et l'affaire des Expos...) qui expliquent l'engouement pour le sport événementiel et la perte d'intérêt pour le sport professionnel. »

Soccermania

Le Réseau des sports (RDS) fait ses choux gras avec le sport événementiel. Le dimanche matin, une moyenne de 357 000 téléspectateurs sont rivés devant le petit écran aux petites heures pour suivre les prouesses de Jacques Villeneuve. Ça représente 60 % des parts de marché. C'est aussi 33 000 personnes de plus que la moyenne des matchs du Canadien diffusés pendant un soir de semaine ! En juin dernier, Radio-Canada et RDS ont même atteint un sommet de 1 150 000 téléspectateurs pour le Grand Prix du Canada.

Cet été, RDS n'a pas trop souffert de l'absence des Expos sur ses ondes. La direction a simplement remanié sa programmation pour faire une place plus grande au sport événementiel.

Voir DÉCLIN en E2

MONTRÉAL PLUS



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Jusqu'au 1^{er} octobre, le belvédère du mont Royal est l'hôte d'un projet ambitieux et ludique. Cette rampe constituée d'une structure d'acier et d'une toile rouge permet au public de s'adonner à la contemplation du paysage urbain dans toute sa splendeur, mais avec un regard neuf.

Montréal sous un angle nouveau

PASCALE BRETON

Une structure d'acier, des faisceaux lumineux et une toile rouge. Il n'en fallait pas plus pour réaliser un projet ambitieux et ludique, celui de recréer le septième jour de la Genèse au sommet du mont Royal.

Le livre de la Genèse rapporte que Dieu, après avoir travaillé toute la semaine pour créer la Terre, occupa la septième journée à se reposer et contempler sa création... C'est ce qu'ont décidé de faire les trois concepteurs pour le moins imaginatifs de l'agence de design multidisciplinaire Avec, fondée il y a un an et demi.

Les trois amis invitent le public à venir contempler Montréal à partir du belvédère du mont Royal en promettant un paysage différent. Et ce n'est pas uniquement en raison du coloris peu à peu rougeoyant que prendront les feuilles.

« Les personnes qui viennent au belvédère font un geste de contemplation. Nous avons donc créé une rampe surélevée qui présente une nouvelle vision aux gens, ce que le belvédère ne peut pas leur offrir », explique Hugo Gagnon, l'un des concepteurs du projet.

À son arrivée au belvédère, le visiteur aperçoit une structure recouverte d'une toile rouge ainsi qu'une longue planche de bois inclinée. S'il choisit de s'y aventurer, le contemplateur découvre une vue unique et nouvelle du paysage urbain de Montréal, puisque la rampe surplombe le belvédère d'environ cinq mètres. Le pont Jacques-Cartier et les hauts édifices de la ville prennent soudain un nouveau visage.

Lorsque la nuit se dresse à l'horizon, c'est ensuite un paysage unique qui se présente. Le visiteur, qui marche sur la rampe de bois, est d'abord éclairé par un savant système de faisceaux lumineux qui donnent l'impression de doubler ses gestes, en plus de pro-

jeter son image comme les ombres chinoises. Au bout de la rampe, le visiteur a ensuite le loisir de contempler la ville, mais surtout, de se contempler sur un écran géant. Du belvédère, les passants peuvent aussi assister à ce lien qui se crée entre le contemplateur et le paysage. L'un devient l'autre.

« Notre intention était de créer continuellement un nouveau regard. Peu importe ce qui se passe dans nos vies, au bout de sept jours nous nous arrêtons pour nous reposer, pour contempler ce qui s'offre à nous. Du haut de la rampe, la personne pose un regard sur elle, sur les autres et sur la ville », explique M. Gagnon.

« Nous avons aussi voulu développer le rapport intimiste. Nous sommes seuls dans la vie, seuls dans nos réflexions. La rampe est conçue de façon étroite pour permettre à

un minimum de personnes d'y prendre place en même temps, de façon à garder ce rapport intimiste dans l'observation et la contemplation », ajoute Emmanuel Fréchette.

Subventionné autant par le secteur privé que public, le projet de 90 000 \$ s'inscrit dans le cadre des activités du millénaire. Cette installation architecturale répond aux objectifs des trois concepteurs, Hugo Gagnon, Patrick Gagné et Emmanuel Fréchette, dont le défi était d'intégrer à la fois le design, l'architecture, les nouveaux médias et

le cinéma pour mettre en valeur les espaces urbains.


Tous trois ont étudié l'architecture avant de se tourner vers le monde du multimédia et des communications. Avant d'élaborer leur projet au belvédère du mont Royal, qui est accessible au public jusqu'au 1^{er} octobre, ils ont imaginé un projet semblable pour le pont Jacques-Cartier, projet qui n'a pas encore été réalisé cependant. L'équipe travaille aussi sur un projet pour la saison du Québec à New York, à l'automne 2001.



Hugo Gagnon et Emmanuel Fréchette, deux des concepteurs du septième jour de la Genèse au sommet du mont Royal.

VEUILLEZ JOINDRE ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

Repas complet pour l'Action de Grâces—\$1,97



Nous avons besoin de votre aide pour servir notre repas de l'Action de Grâces et procurer des repas chauds additionnels ainsi que d'autres services essentiels pour cet automne aux personnes démunies, sans abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Pour seulement \$1,97, vous pouvez procurer un repas chaud ou un abri sécuritaire et une aide pastorale qui pourraient être le point de départ pour une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez nous à donner de la nourriture et des soins à ceux qui ont faim, aux sans abri et ceux qui souffrent en postant votre don dès maintenant.

\$19,70 pour aider 10 personnes \$39,40 pour aider 20 personnes
 \$59,10 pour aider 30 personnes \$78,80 pour aider 40 personnes
 \$197 pour fournir 100 repas ou des services essentiels
 \$_____ pour aider autant de personnes que possible

Pour facturer votre don sur votre carte de crédit Visa/MasterCard, veuillez appeler au 514-935-7729.

Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt vous sera expédié par la poste.

Nom _____
 Adresse _____ App. _____
 Villes/Prov./Code Postale _____
 Téléphone(_____) _____

Veillez faire votre chèque payable à:
LA MISSION BON ACCUEIL
 C.P. 894, Succursale A, Dépt. 49725
 Montréal, QC H3C 2V8
 Situé au: 1490 Saint-Antoine Ouest
 www.mbawhm.com

NOTRE 108 IÈME ANNÉE DE SERVICE À MONTRÉAL

Perquisitions chez les motards

Presse Canadienne

HULL — D'importantes perquisitions ont été menées, hier, dans la Vallée-de-la-Gatineau, chez des motards affiliés aux Hells Angels, qui contrôlent le trafic des stupéfiants dans la région.

L'opération policière, qui a commencé à 8 h 15, a mené à la perquisition dans une quinzaine de résidences appartenant à des proches des Jokers de Saint-Jean, sous le chapitre des Hells Angels de Trois-Rivières.

Les perquisitions effectuées par 75 agents des différents corps policiers de l'Outaouais visaient principalement à recueillir de l'information et des éléments de preuve qui pourront éventuellement permettre de porter des accusations.

Les policiers ont saisi une grande quantité d'armes à feu, des stupéfiants, des vêtements à l'effigie des groupes de motards ainsi que des documents relatifs au trafic de la drogue. Cependant, ils n'ont procédé à aucune arrestation.

Conseil de quartier de Ville-Marie

Les membres de votre conseil de quartier, **Serge Lajeunesse**, président, district de Sainte-Marie (39), **Sammy Forcillo**, district de Saint-Jacques (38), et **Gerry Weiner**, district de Peter-McGill (26), vous invitent à participer à la prochaine assemblée du conseil de quartier de Ville-Marie.

À cette assemblée, vous pourrez :

- poser des questions ou présenter des requêtes sur tout sujet qui vous préoccupe relativement à votre quartier ou à l'administration municipale;
- obtenir des renseignements et émettre des commentaires concernant le prêt sur gage.

Aucune inscription préalable n'est requise pour y participer.

Date : Le lundi 2 octobre 2000
Heure : 19 h
Lieu : Centre Jean-Claude Malépart
 2633, rue Ontario Est
 (Métro Frontenac)

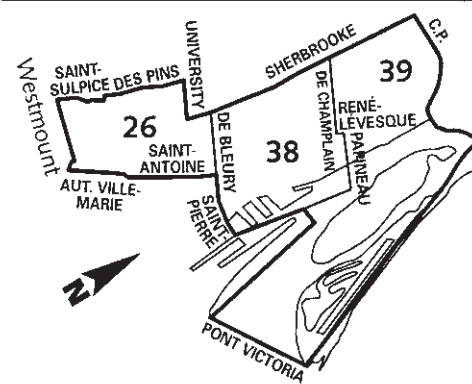
Pour plus de renseignements, adressez-vous au Service des relations avec les citoyens :

- Secrétariat des conseils de quartier, 872-9387
- Bureau Accès Montréal Ville-Marie, 872-6395

La greffière, Diane Charland

Le point d'information à cette assemblée sera :

Le prêt sur gage



Ville-Marie

Le 23 septembre
 Achetez une bougie
 pour lutter contre le cancer du sein.

1-800-265-A V O N

Le chauffeur d'un camion meurt lorsqu'un arbre tombe sur son véhicule

Presse Canadienne

SAINT-CÉSAIRE — Hier matin, comme tous les matins, Bruno Williams, un père de famille de Saint-Césaire, en Montérégie, se rendait à son travail. Il n'est jamais arrivé à destination.

Un incroyable coup du sort a voulu qu'un énorme arbre s'écrase sur son camion au moment même où il passait devant. Le pauvre

conducteur n'a eu aucune chance. Il est mort sur le coup.

« S'il était passé cinq secondes plus tôt ou plus tard, il aurait eu la vie sauve. Rien ne laissait présager une telle menace », a raconté jeudi le directeur de la Sûreté municipale de Saint-Césaire, Jacques Auger.

La victime, un homme de 36 ans, père de deux enfants de deux et six ans, roulait à une vitesse d'environ 90 km/h lorsqu'il est passé devant le 134 du rang Rosalie. Un violent

coup de vent a alors fracturé en deux un énorme peuplier qui s'est écrasé directement sur la cabine du conducteur. L'homme n'a pas eu le temps de réagir puisqu'il n'y avait aucune trace de freinage sur la chaussée.

Des témoins ont tenté de soulever le tronc d'environ un mètre de diamètre. Ils ont toutefois dû attendre l'arrivée du service d'incendie de la municipalité pour extirper la victime de sa fâcheuse position. Les pompiers ont dû utiliser une scie à chaîne et cou-

per l'arbre en billot pour sortir le père de famille de l'amas de ferraille.

Les autorités municipales n'ont pas mis de temps à réagir en exigeant la coupe des trois arbres bordant la route près du lieu de l'accident.

Une équipe d'émondeurs d'Hydro-Québec a effectué le travail puisque les trois arbres d'une quarantaine de pieds de hauteur longeaient une ligne électrique. Le rang Rosalie a été fermé à la circulation jusqu'à la fin des travaux en fin de soirée.



POUR PRENDRE VOTRE PLACE,
LISEZ LE MODE D'EMPLOI.

MODES D'EMPLOI, 6 FASCICULES GRATUITS RÉDIGÉS PAR LA JOURNALISTE DANIELLE BONNEAU POUR CEUX ET CELLES QUI VEULENT AMÉLIORER LEUR EMPLOI OU QUI EN CHERCHENT UN. PUBLIÉS DANS **LA PRESSE** LES SAMEDIS ET MERCREDIS JUSQU'AU 11 OCTOBRE.

DEMAIN, LES MÉTIERS DE L'AVENIR. FAMILIARISEZ-VOUS AVEC DE NOUVELLES FAÇONS DE FAIRE, TOUT EN DÉMYSTIFIANT LA NOUVELLE ÉCONOMIE. LA CARTE DES PERSPECTIVES D'EMPLOI VOUS FERA DÉCOUVRIR D'AUTRES HORIZONS AUX QUATRE COINS DU QUÉBEC. AUTRES TEMPS, AUTRES MEURS...

La Presse

EN COLLABORATION AVEC

Québec
Emploi-Québec

LES QUANTITÉS ÉTANT LIMITÉES, COMPOSEZ LE (514) 285-6911 POUR VOUS ABONNER OU RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE EXEMPLAIRE DE LA PRESSE AUPRÈS DE VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.



| RÉFORME MUNICIPALE |

La Rive-Sud est divisée

MARTHA GAGNON

La réforme municipale continue de diviser la Rive-Sud. Le conseil de Saint-Hubert appuie la création d'une grande ville de 370 000 habitants, alors que la mairesse de Boucherville invite ses citoyens à signer un registre pour s'opposer aux fusions.

La municipalité Saint-Hubert a décidé de faire cavalier seul. L'annulation des élections a provoqué un revirement d'opinion. Après s'être opposée à tout projet de fusion, voilà que Saint-Hubert est prête à se regrouper avec sept autres villes comme pourrait le recommander Louis Bernard, le mandataire du gouvernement chargé d'étudier les fusions dans la grande région de Montréal.

Le maire de Saint-Hubert, Michel Latendresse, tient un point de presse aujourd'hui pour expliquer les motifs qui justifient une fusion avec les villes de Brossard, Longueuil, Saint-Lambert, Boucherville, Saint-Bruno, Greenfield Park et LeMoynes. Le conseil a déjà remis sa proposition à la ministre des Affaires municipales et à M. Bernard.

Celui-ci doit remettre son rapport au gouvernement à la fin du mois. Cela explique l'agitation actuelle sur la Rive-Sud, où les élus sont désormais engagés dans un véritable sprint final. À Boucherville, des pancartes contre les fusions ont été installées à la hâte. Jusqu'à lundi soir, les citoyens sont invités à signer un registre de consultation pour manifester leur opposition aux regroupements forcés.

« On va se battre, dit la mairesse, Francine Gadbois. Boucherville veut préserver ses acquis. C'est une ville riche de son patrimoine et riche de son parc industriel. » Elle maintient sa proposition de former une « agglomération d'intérêts » en remplaçant les structures des quatre MRC en un seul organisme de concertation régional. « Lundi, M. Bernard nous a indiqué qu'il rejetait cette proposition. Il m'a demandé si j'avais des appuis. J'en aurai, précise-t-elle. Saint-Lambert et la MRC de Roussillon sont déjà favorables. Il est faux de croire que la Rive-Sud se limite à huit villes. »

Plus l'échéance fixée par la ministre Harel approche et plus les positions se raffermissent. Seul le maire de Longueuil, Claude Gladu, semble encore hésitant. Opposé aux fusions, il a évoqué la possibilité d'élargir et d'augmenter les pouvoirs de la MRC de Champlain, mais n'a toujours pas soumis de contre-proposition à M. Bernard. M. Gladu se fait discret. Il n'a pas retourné l'appel de *La Presse*, hier.

« En tant que plus grande ville de la Rive-Sud, Longueuil devrait faire preuve de leadership. C'est décevant », dit Michel Timperio, porte-parole de l'opposition au conseil. Lui et les membres de L'Alliance de Longueuil appuient la formation d'une seule ville. « Les maires de la région devraient avoir le courage de voir grand et loin », dit M. Timperio. L'Alliance demande toutefois au gouvernement de « créer un pont fiscal » en instaurant un programme d'aide financière aux villes pour faciliter la transition.

Pour l'instant, Saint-Hubert est la seule municipalité de la Rive-Sud à favoriser la création d'une ville unique. Les maires de Brossard, Greenfield Park et LeMoynes proposent, quant à eux, de scinder le territoire pour former deux villes de 200 000 habitants. L'une pourrait regrouper Boucherville, Longueuil et Saint-Bruno. L'autre serait formée des cinq autres villes et même de La Prairie. Au début de cette semaine, les maires ont tenu une assemblée publique d'information.

Selon Paul Leduc, maire de Brossard, les citoyens ont indiqué clairement qu'ils préféreraient que le territoire soit scindé en deux afin de pouvoir vivre dans deux villes à dimension plus humaine. « Face aux fusions, les citoyens semblent résignés, ajoute M. Leduc. Mais ils aimeraient choisir la solution la moins pénalisante. La création d'une mégaville fait peur. » M. Leduc souligne que la proposition de former deux villes est celle qui obtient le plus large consensus sur la Rive-Sud.

Par ailleurs, à Saint-Bruno, le maire et les conseillers invitent les citoyens à venir les rencontrer pour s'informer et discuter de la réforme municipale lors d'une journée portes ouvertes, dimanche, au centre socioculturel. La Ville refuse de faire partie du projet de regroupement de huit villes. Elle veut demeurer au sein de la MRC de la Vallée-du-Richelieu.

Ce soir

12 500 000 \$

LOTTO
SUPER 7

18 ans +

loto-québec

MONTRÉAL PLUS

Le taux de chômage est en baisse et Laval en profite

PASCALE BRETON

Le taux de chômage a présenté une courbe descendante dans l'ensemble du Québec pour le mois d'août, et c'est la région de Laval qui en profite le plus avec un taux de 5,6 %, tandis que la moyenne provinciale est de 8,4 %.

Le comité exécutif de la Ville de Laval a même émis un communiqué hier pour annoncer cette nouvelle qui confirme, selon lui, le dynamisme dont fait preuve la municipalité. Depuis août 1999, 19 400 nouveaux emplois ont été créés à Laval, ce qui a contribué, selon l'administration du maire Gilles Vaillancourt, à faire chuter le taux de chômage de 2,6 % au cours de la dernière année.

Mais il faut être prudent, prévient un économiste d'Emploi-Québec. Il est préférable de comparer le taux de chômage entre les régions et non pas entre les villes. « Il faut être vigilant, parce que Statistique Canada calcule le taux de chômage selon l'endroit de résidence des citoyens et non pas la ville où ils travaillent. Il y a eu des créations d'emplois à Montréal, mais ça ne paraît peut-être pas parce que les travailleurs habitent en banlieue. Il serait plus juste d'évaluer le taux de chômage de l'ensemble de la région métropolitaine, qui est de 8,1 % », explique Guylaine Baril tout en reconnaissant que des emplois ont aussi été créés dans les villes environnantes de Montréal.

Les entreprises établies dans l'île Jésus, dont plusieurs y ont aussi implanté leur siège social, constatent ce nouveau dynamisme. « Nous pouvons sentir le côté positif. Les gens ont plus d'argent discrétionnaire; nous en constatons les effets dans nos dépanneurs. Nous sommes dans un cycle qui ressemble de plus en plus à celui des années 70 », affirme Alain Bouchard, le président et directeur général des services d'Alimentation Couche-Tard.

Le siège social de l'entreprise est situé boulevard Saint-Martin depuis 1985. De six employés à ses débuts, il en compte maintenant 200. Une trentaine de dépanneurs sont implantés à Laval, tandis que la région métropolitaine en compte 300 au total.

« Le taux de chômage se répercute sur nos offres d'emplois. Les postes qualifiés sont de plus en plus difficiles à combler; nous en avons qui sont affichés depuis plusieurs mois et nous n'arrivons pas à les combler », explique M. Bouchard, qui possède 1628 magasins d'accommodation à travers le Canada pour un total de 11 500 employés.

La compagnie est présentement à la recherche d'un terrain pour construire son futur centre de distribution et Laval se présente comme une possibilité. « Nous étudions aussi l'option d'acquérir un terrain dans certaines villes de la couronne nord, ainsi que de la Rive-Sud », ajoute M. Bouchard.

Bonne performance du Québec

De façon générale, le taux de chômage a baissé de 0,4 % dans l'ensemble de la province entre les mois de juillet et août, selon la dernière édition du bulletin mensuel d'Emploi-Québec. La région de Hull-Ottawa a enregistré la meilleure performance en regard de la plus forte croissance de l'emploi, de la baisse du taux de chômage, ainsi que des taux d'activité et d'emploi qui y sont plus élevés.

La ville de Montréal a pour sa part vu son taux de chômage grimper à 10,8 %, une hausse de près de 1 % comparativement à la même période l'an dernier, tandis que la Montérégie enregistre une diminution avec un taux de chômage qui s'établit à 6 %. Dans l'ensemble de la province, c'est la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui présente le taux de chômage le plus élevé, avec 16,1 %. C'est tout de même une baisse de 3 % au cours de la dernière année.

La Défense enquête sur des cas de mauvais traitements

Presse Canadienne

LA DÉFENSE nationale a ouvert deux enquêtes internes relativement à des cas de mauvais traitements dont auraient été victimes des cadets à la base de Saint-Jean-sur-le-Richelieu, a révélé hier soir le réseau TVA.

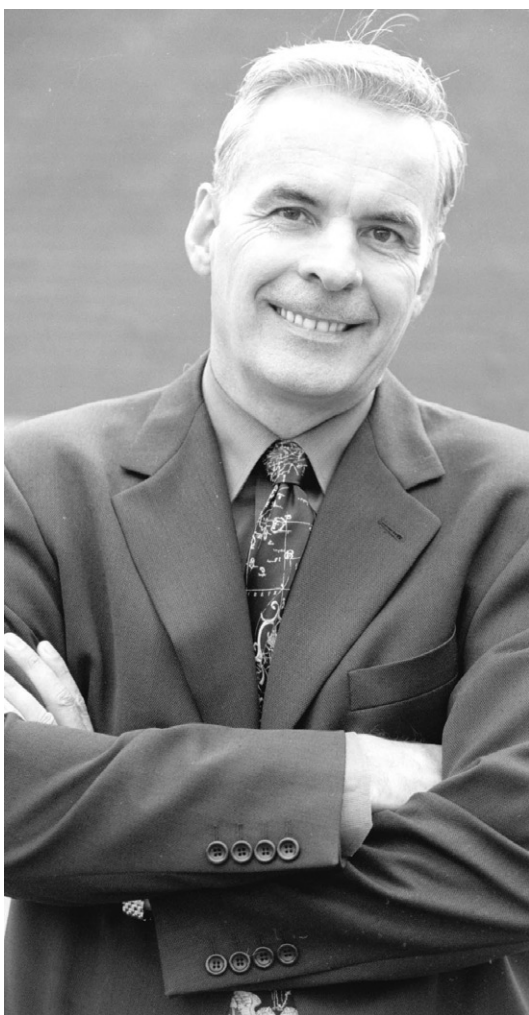
Des rapports d'enquête obtenus en vertu de la loi d'accès à l'information révèlent que deux cadets auraient été « capturés » par un supérieur et enfermés dans un coffre de voiture, avant d'être contraints de participer à des exercices malgré eux. Par la suite, ils auraient reçu un coup de crosse de carabine pour avoir bougé au repos. On impose alors au groupe de cadets des exercices jusqu'à épuisement, tout en leur lançant des insultes. Les événements se seraient déroulés entre janvier 1998 et décembre 1999. L'armée a entre-temps interdit aux trois adultes responsables de l'escadron tout contact direct avec des cadets.

L'armée vient aussi d'ordonner une deuxième enquête, cette fois-ci à la base militaire de Valcartier, près de Québec. Le mois dernier, une cadette de 17 ans a affirmé avoir été agressée sexuellement sur la base. Elle dit connaître son agresseur.



Une trentaine de dépanneurs Couche-Tard sont implantés à Laval, tandis que la région métropolitaine en compte 300 au total.

Photos MARTIN CHAMBERLAND, La Presse



« Le taux de chômage se répercute sur nos offres d'emplois », dit Alain Bouchard.



« Ça m'a fait le plus grand bien de parler de mes difficultés d'érection à mon médecin... »

... mais le bien que ça nous a fait à tous les deux! Je n'en reviens pas! »

« Quand j'ai commencé à éprouver des difficultés, je me refusais à admettre l'existence d'un problème. Je croyais que la dysfonction érectile n'arrivait qu'aux autres, des personnes plus âgées que moi. Mais quand notre relation a commencé à vraiment souffrir de la situation, j'en ai glissé un mot à mon médecin.

J'ai appris que je n'étais pas le seul à présenter ce problème. Loïn de là. Plus de 2 millions d'hommes canadiens sont atteints de cette affection à différents degrés. Je me suis également renseigné sur les modes de

traitement sûrs et efficaces qui sont offerts. La sexualité fait partie intégrante de toute relation saine, et maintenant elle fait de nouveau partie de la nôtre. »

Vous n'avez pas à endurer ce problème. Parlez dès maintenant à votre médecin de votre dysfonction érectile (aussi appelée impuissance) et des options qui vous conviennent le mieux. Ou prenez connaissance de faits encourageants en appelant le numéro ci-dessous ou en visitant le centre d'information dans Internet.

Composez le 1 800 576-8204 ou encore visitez le site Web à l'adresse www.notresanteseuxuelle.com

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES

demandés, à temps partiel, pour la livraison de **La Presse** à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants:

- Huntingdon
- Ormstown
- St-Chrysostome

Responsabilités

- Livraison de La Presse devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h, le week-end.
- Perception des abonnés.

Pour rejoindre l'entrepreneur de votre région,

M. Gilles S n cal

composez le **(450) 691-2668**
 Courriel : gsenecal@lapresse.ca



finsdesiècle@mccord

Une exposition multimédia qui vous fera voyager dans le temps. Le McCord vous raconte toute une histoire!



La Presse

MUSÉE McCORD

690, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
 Métro McGill ou autobus 24
 (514) 398-7100, poste 234
www.musee-mccord.qc.ca

Victime d'un récidiviste, une femme poursuit le Service correctionnel

ANDRÉ CÉDILOT

VICTIME D'UN VOLEUR en série qui profitait d'une quatrième libération conditionnelle, une femme de 36 ans vient d'intenter une poursuite civile de 375 000 \$ contre le Service correctionnel canadien (SCC) pour l'avoir laissé sortir de prison même s'il était toujours considéré comme très dangereux.

Dans ce recours inusité déposé hier au palais de justice de Granby, Jeanne D. implique également son agresseur, deux agents de libération conditionnelle, le Procureur général du Canada et le Fonds d'indemnisation des victimes d'actes criminels.

Selon elle, Daniel Roy, 41 ans, déclaré depuis « délinquant dangereux », n'aurait jamais dû être en liberté le soir du 24 septembre 1997. Le suspect s'était introduit par effraction dans sa maison pendant qu'elle dormait, puis l'avait violée sous les yeux de son fils de 10 ans. Roy était alors en liberté conditionnelle depuis deux ans. Il avait été élargi après avoir purgé les deux tiers d'une série de peines (la dernière s'élevait à cinq ans de pénitencier) qui lui avait été infligée le 17 septembre 1990.

D'après la victime, le Service correctionnel et les deux superviseurs qui s'occupaient du dossier de Roy en 1995 auraient dû s'opposer à sa remise en liberté, sachant pertinemment qu'il y avait de fortes chances de récidive.

Pis encore, Jeanne D. soutient dans sa poursuite que les agents qui supervisaient le cas de Roy durant son séjour en prison n'avaient fait aucune recommandation à la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) dans les six mois précédant son élargissement.

Son dossier est pourtant éloquent : Roy en était à sa quatrième condamnation depuis 1983, tandis que son comportement était de

plus en plus violent d'une fois à l'autre. Il avait profité chaque fois d'une libération conditionnelle et fait chaque fois d'autres victimes.

D'après la plaignante, toujours, la CNLC avait elle-même noté à plusieurs reprises dans le passé les difficultés de Roy à maîtriser ses pulsions sexuelles et son indifférence face à des crimes aussi crapuleux.

À l'instar de la commission, le psychiatre de Pinel, Louis Morrisette, estimait que Daniel Roy présentait « un risque extrêmement élevé de récidive ». D'autant plus, affirme-t-il dans un rapport, que Roy « n'avait pas participé de façon significative à un programme de traitement en cours d'incarcération ».

Pour ces raisons, Jeanne D. croit qu'elle n'aurait pas eu à vivre un tel cauchemar si le Service correctionnel canadien avait fait correctement son travail en maintenant Roy sous les verrous jusqu'à l'expiration de sa peine, le 29 juin 1998.

Elle est d'autant plus convaincue de la justesse de sa poursuite civile qu'à la fin de la dernière année, Roy a été reconnu « délinquant dangereux » par les tribunaux. Et, par le fait même, qu'il n'est pas prêt de regagner l'air libre.

En état de choc à la suite de l'agression, Jeanne D. a dû s'absenter pendant 39 jours de son travail et témoigner à maintes reprises devant la cour. Elle a été suivie par un psychologue. Après trois ans, elle a peine à reprendre ses activités sociales et à supporter les regards d'autrui. Elle pense encore à quitter son emploi de secrétaire judiciaire, car cela lui rappelle constamment le procès intenté contre Roy et, par le fait même, l'agression dont elle a été victime.

Comme elle a déjà reçu 32 946 \$ du Fonds d'indemnisation des victimes d'actes criminels, elle réclame aujourd'hui 378 179 \$ au gouvernement fédéral.



Photo JONATHAN HACHEY, collaboration spéciale

Deux blessés graves à Laval

Une collision entre une camionnette et une voiture, survenue vers 15h30 hier sur l'autoroute 25 sud à la hauteur de l'autoroute 440, a fait deux blessés graves, dont une dame de 66 ans qui se trouve dans un état critique à l'hôpital. La circulation dans ce secteur névralgique de Laval a été perturbée pendant près de deux heures. L'enquête en cours permettra éventuellement de déterminer la cause de l'accident.

Un bébé de six mois consommait de l'opium trois fois par jour

Agence France-Presse

TÉHÉRAN — Un bébé de six mois, à qui l'on donnait de l'opium trois fois par jour « sur instruction » du père, a été hospitalisé mercredi dans le sud de l'Iran à la suite de graves problèmes respiratoires, a rapporté hier le quotidien du soir *Kayhan*.

« La petite fille, Ferechteh, a été hospitalisée dans la localité de Roudan parce qu'elle avait du mal à respirer. Son médecin a diagnostiqué de l'asthme dû à une consommation de l'opium », a indiqué Kayhan, précisant que l'enfant va mieux maintenant.

La maman a reconnu qu'elle faisait consommer à sa fille de l'opium trois fois par jour, en soulignant que c'était le père qui imposait cette pratique, car selon lui, « les enfants doivent prendre de l'opium jusqu'à l'âge de deux ans ».

Leurs deux autres enfants consomment aussi de force de l'opium, et un de leurs précédents bébés, né intoxiqué, est morte quatre jours après sa naissance, toujours selon le journal.

Dans certaines régions d'Iran, notamment dans le sud, l'opium est traditionnellement considéré comme un médicament.

Moins de benzène dans l'air

La Presse

C'EST AVEC ENTHOUSIASME que le président de la Commission de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), Jacques Charbonneau, a accueilli le rapport annuel 1999 sur la qualité de l'air, présenté mercredi lors de la séance publique de la Commission.

« Ce sont des résultats extraordinaires, a déclaré M. Charbonneau. On devrait suivre ailleurs l'exemple du Service de l'environnement de la CUM qui, par son dynamisme et ses efforts soutenus, a réussi à ré-

duire à ce point le taux de benzène sur le territoire ! »

Le niveau de benzène a diminué de 19 % au centre-ville de Montréal, de 25 % dans le centre-sud et de 48 % dans l'est de l'île de Montréal, par rapport à la moyenne annuelle de 1998. Historiquement, c'est dans l'est de Montréal que les moyennes annuelles de benzène sont les plus élevées sur le territoire de la CUM, voire à travers le Canada.

Selon Claude Gagnon, chimiste et responsable du Réseau de suivi de qualité de l'air (RSQA) au Service de l'environnement de la

CUM, cette baisse marquée s'explique par des contrôles plus sévères des émissions de benzène aux différentes sources, en vigueur depuis quelques années.

Le Service de l'environnement a en effet amorcé diverses démarches pour réduire les émissions de ce polluant cancérigène depuis la publication en 1994 de résultats montrant des niveaux de benzène jugés préoccupants. C'est la récupération des vapeurs d'essence aux terminaux pétroliers et aux stations-service qui a le plus contribué à la réduction du niveau de benzène sur le territoire de la CUM.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE
AVIS DE RADIATION TEMPORAIRE
DOSSIER: CD00-0282

Avis est donné que Nathalie St-Gelais (certificat no 131401), de la section de Montréal, représentant, a plaidé coupable, le 21 juin 2000, relativement à l'infraction suivante: Contrefaçon de signature.

Le 2 août 2000, le Comité de discipline a imposé à Mme St-Gelais, une amende de mille cinq cents dollars (1 500 \$) et une radiation temporaire d'un (1) mois.

De plus, le Comité de discipline ordonne la publication d'un avis de la décision sur culpabilité et sanction dans un journal circulant dans le lieu où l'intimé a son domicile professionnel, et ce, aux frais de celle-ci.

Le tout avec les frais et débours de la cause.

Cette radiation temporaire a débuté le 3 septembre 2000 et se terminera le 3 octobre 2000. Il est interdit à Mme St-Gelais d'exercer toute activité de représentant en assurance de personnes durant cette période.

Rosa Abreu
Le secrétaire du Comité de discipline

Appel d'offres



Service de l'approvisionnement et du soutien technique

Des soumissions seront reçues, avant 14 h aux dates ci-après énoncées, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal H2Y 1C6, pour la fourniture de:

No d'appel d'offres: 00-6971

Description: Systèmes de gestion du temps de présence et de cueillette des données.

Date d'ouverture: 18 octobre 2000

Toutes les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans les documents qui sont disponibles pour examen et qui peuvent être obtenus contre un paiement de **50 \$** non remboursable, en s'adressant, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, au Service de l'approvisionnement et du soutien technique, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal, H2M 1Z4 à compter du 25 septembre 2000. Le paiement doit être présenté en argent comptant ou sous forme de

chèque visé, mandat bancaire ou de poste établi à l'ordre de la Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée, sur les formulaires, spécialement préparés à ces fins dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Information: 872-1000

Montréal, le 22 septembre 2000

La greffière,
Diane Charland

RECOURS COLLECTIF
AUTORISATION
LAVAGE DU LINGE PERSONNEL
DANS LES C.H.S.L.D.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE (en matière de Recours collectif)
DISTRICT DE MONTRÉAL No 500-06-000064-986
LE COMITÉ PROVINCIAL DES MALADES ET MICHEL CANTIN DEMANDEURS
LE C.H.S.L.D. (Centre hospitalier soins longue durée) CHRIST-ROI ET AUTRES (voir annexe) DÉFENDEURS
et LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX et LE CURATEUR PUBLIC MIS-EN-CAUSE

AVIS AUX MEMBRES (RÉSUMÉ)

- PRENEZ AVIS que l'exercice d'un recours collectif a été autorisé le 20 février 1998 par jugement de l'Honorable Juge André Desmeules de la Cour supérieure qui a attribué au Comité provincial des malades et Michel Cantin le statut de représentant pour le compte des personnes physiques faisant partie du groupe décrit ci-après, savoir: «Toutes les personnes résidant ou ayant résidé dans un centre d'hébergement de soins de longue durée administré par l'un des défendeurs et ce, depuis les 3 ans de la mise en cause de ce défendeur et qui n'ont pas bénéficié gratuitement d'un service de buanderie pour le lavage de leurs vêtements personnels.»
- Le Juge en chef a décrété que ce recours collectif sera exercé dans le district judiciaire de Montréal;
- L'Honorable Juge Claudette Picard a autorisé l'ajout des centres nommés en annexe aux défendeurs déjà poursuivis;
- Ce recours collectif conclut à ce que les défendeurs soient déclarés responsables du lavage et de l'entretien normal de la lingerie personnelle et des vêtements de leurs usagers, soient condamnés à indemniser les membres du groupe d'une somme de 40 \$ par mois à titre de dommages pour perte de ce service de lavage de linge, troubles et inconvénients occasionnés par cette absence de service.
- Sauf permission spéciale, tout membre faisant partie du groupe sera lié par le jugement à intervenir sur le recours collectif à moins qu'il ne s'exclut en présence d'un membre du Comité d'usagers et en avise le Greffier de la Cour supérieure du district de Montréal par courrier recommandé transmis au plus tard dans les 30 jours suivant la publication du présent avis.
- En vue de protéger leur intérêt et leurs droits, les membres du groupe sont invités à conserver la preuve de résidence dans les centres défendeurs pour la période du 13 juin 1997 à ce jour.
- Un membre du groupe autre qu'un des représentants ou un intervenant ne peut être appelé à payer les dépens du recours collectif.

Ce texte constitue un résumé d'avis aux membres. Si vous désirez obtenir le texte complet de l'avis, veuillez communiquer par écrit avec les procureurs soussignés.

Québec, le 12 septembre 2000.

Me Bernard Luc Charron
NÉRON TRUDEL & ASSOCIÉS
895, 80e Rue Est, Charlesbourg (Québec) G1H 1A8
procureurs des requérants

ANNEXE

CENTRE HOSPITALIER CENTRE D'ACCUEIL GOUIN-ROSEMONT, Montréal; C.H.S.L.D. JEANNE-LEBER, Montréal; RÉSIDENCE SAINT-MAURICE, Sherbrooke; CENTRE HOSPITALIER ET D'HÉBERGEMENT DE RIVIERE-DU-LOUP, Rivière-du-Loup; C.H.S.L.D. DE CHICOUTIMI, Chicoutimi; C.H.S.L.D. - C.L.S.C. CLÉOPHAS CLAVEAU, La Baie; PAVILLON ALFRED DESROCHERS, Montréal; RÉSIDENCE PAUL LIZOTTE, Montréal; C.H.S.L.D. FRANÇOIS SÉGUENOT, Montréal; CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE, St-Charles-Borromée; CENTRE HOSPITALIER DE L'ASSOMPTION, St-Georges-de-Beauce; LE CHSLD STE-ELIZABETH ET ST-THOMAS, Ste-Elizabeth (Joliette); HÔTEL-DIEU DE LÉVIS, Lévis-Lauzon; FOYER RICHMOND INC., Richmond; HÔPITAL DE LA BAIE DES HA-HA, La Baie; FOYER ST-RAPHAËL INC., St-Raphaël (Montmagny); PAVILLON ST-ANTOINE ENR, Lévis-Lauzon; C.H.S.L.D. DE LA CÔTE BOISÉE, Terrebonne; CENTRE HOSPITALIER PIEDMONT YAMASKA, Granby; RÉSIDENCE CHAMPAGNAT D'IBERVILLE INC., Iberville; FOYER DORVAL, Dorval; C.H.S.L.D. LUCILLE-TEASDALE, Montréal; CENTRE L'EDEN DE LAVAL, Laval; LES CENTRES DU CHEMIN DU ROY, L'Assomption; CENTRE ALPHONSE RONDEAU, Lanoraie-D'Aulnay; FOYER ST-CYPRIEN (1993) INC., St-Cyprien; C.H.S.L.D. HEATHER INC., Rawdon; PAVILLON BELLEVUE INC., Lévis; VIGI SANTÉ LTEE, Dollard-des-Ormeaux; C.H.S.L.D. ST-AUGUSTIN, St-Augustin-de-Desmaures; C.H.S.L.D. STE-RITA, Montréal-Nord; C.H.S.L.D. ST-FÉLIX DE LONGUEUIL, Longueuil; C.H.S.L.D. STE-GERMAINE COUSIN, Montréal; C.H.S.L.D. BERTHIER, Berthierville; C.H.S.L.D. DOLLARD-DES-ORMEAUX, Dollard-des-Ormeaux; C.H.S.L.D. PIERRE-FONDS, Pierrefonds; C.H.S.L.D. BOIS-MENU, Montréal; C.H.S.L.D. VILLE-ÉMARD, Montréal; C.H.S.L.D. NOTRE-DAME-DE-LOURDES, St-Michel-de-Bellechasse; C.H.S.L.D. MONTE-RÉGIE, St-Hubert; C.H.S.L.D. AYLMEYER, Aylmer; C.H.S.L.D. MONT-ROYAL, Mont-Royal; LE CENTRE LE CARDINAL INC., Montréal; LE CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-MARIE-VICTORIN, Montréal; LE CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-GHATEAUGUY, Châteauguay; LE CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-VILLERAY, Montréal; LE CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-BELOEIL, Beloeil; LE CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-GATINEAU, Gatineau; LE CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-TEMPLETON, Gatineau; LE CENTRE D'HÉBERGEMENT CHAMPLAIN-LIMOULOU, Québec; HÔPITAL STE-MONIQUE INC., Québec; CENTRE D'ACCUEIL SHERMONT, Fleurimont; HÔPITAL MARIE-CLARET, Montréal-Nord; LA MAISON REINE-MARIE INC., Sherbrooke; LE CENTRE D'ACCUEIL ST-JOSEPH-DE-LÉVIS INC., Lévis; LE CENTRE D'ACCUEIL ST-LOUIS, Ville St-Georges; LE CENTRE D'ACCUEIL LE ROYER INC., Anjou; LA MAISON BLANCHE, North Hatley; C.H.S.L.D. ORCHIDÉE BLANCHE, Laval; C.H.S.L.D. VIGI BROSSARD, Brossard.

Appel d'offres



Service de l'approvisionnement et du soutien technique

Des soumissions seront reçues, avant 14 h, à la date ci-après énoncée, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal H2Y 1C6, pour la fourniture de:

No d'appel d'offres: 00-6956

Description: Accessoires en cuivre et en laiton pour distribution d'eau (36 mois)

Date d'ouverture: 11 octobre 2000

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans les documents qui sont disponibles pour examen et qui peuvent être obtenus contre un paiement de **50 \$** non remboursable, en s'adressant, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, au Service de l'approvisionnement et du soutien technique, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal H2M 1Z4, à compter du 25 septembre 2000. Le paiement doit être présenté en argent

comptant ou sous forme de chèque visé, mandat bancaire ou de poste, établi à l'ordre de la Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à ces fins dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Information: 872-1000

Montréal, le 22 septembre 2000

La greffière,
Diane Charland

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR ACOUSTIQUE

Des soumissions sous pli scellé seront reçues au

Bureau du Greffe de Ville de Saint-Laurent, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7,

jusqu'au mardi 10 octobre 2000 à 11 h, et seront ouvertes publiquement après l'heure ci-avant indiquée à la salle de conférence A de l'hôtel de ville pour:

Travaux de construction d'un mur acoustique derrière le 815, rue Muir — Soumission G-376

Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau du Service ingénierie et environnement, 777, boulevard Marcel-Laurin, (514) 855-5968, à compter du vendredi 22 septembre 2000 à 14 h, sur remise d'un montant non remboursable en argent ou chèque visé de 50 \$, taxes incluses.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence reconnue (au Québec — Régie du bâtiment «entrepreneur en construction»). Ils devront fournir copie de la licence AVANT D'OBTENIR LES DOCUMENTS DE SOUMISSION.

Le Conseil n'est pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

SAINT-LAURENT, le 22 septembre 2000

Pierre Lebeau, c.g.a.
Directeur général

Saint-Laurent



900

Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

- AVELINE, André
Sainte-Adèle
- BOYER (Lalonde), Thérèse
- CASTEL-ANDREW, Jacqueline
Toronto
- DECARY LAPLANTE, Jacqueline
Montréal
- DE SÈVE (Desnoyers), Marie
Montréal
- DESTROISMAISONS, M. Joseph
Tingwick
- DIONNE, Johanne
Montréal
- FORTIN, Jean-Claude
LaSalle
- FORTIN, Louisda
Montréal
- FRULLA (née Antonacci), Anna
Montréal
- GIGUÈRE, Rhéal
Montréal
- HÉBERT, Dr Georges
- JOLICOEUR, Micheline
Dorval
- LAROSE, Louis Philippe
St-Hilaire
- LATRÉMOUILLE, Marguerite
Montréal
- LAVIGNE, Richard
Longueuil
- LEFORT (Comeau), Marie
Longueuil
- LORENC, Zofia
Montréal
- LOZEAU (Bouchard), Laurette
Montréal
- POIRIER, Louis
Montréal
- RANGER LAROCHE, Donald
Laval
- ROULEAU, Armand
Joliette
- SÉGUIN (Collin), Madeleine
Greenfield Park

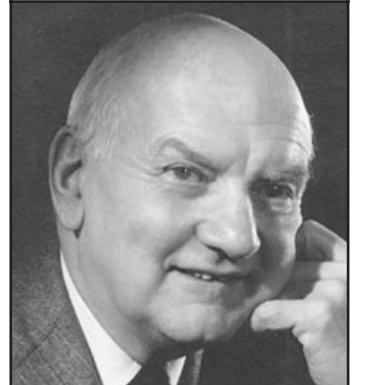


LAURETTE BOUCHARD LOZEAU
1915 - 2000

À Montréal, le 20 septembre 2000, est décédée, à l'âge de 85 ans, Mme Laurette Bouchard Lozeau, épouse de feu M. Laurent Lozeau, président fondateur. Elle laisse dans le deuil sa fille Lise (Jean Simard); ses deux petits-enfants: Manon (Denis Cantin), Stéphane (Julie Caron), son frère Georges, ses sœurs: Blanche, Marcelle et Marthe, beaux-frères, belles-sœurs, autres parents et ami(e)s. Elle était administratrice retraitée de L.L. Lozeau Ltée, commerce reconnu depuis 73 ans dans le domaine de la photographie. La famille accueillera parents et ami(e)s au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
10300, boul. Pie-IX (angle Fleury)
Montréal-Nord

Une réunion de prière aura lieu à la chapelle le samedi 23 septembre à 11 heures. Heures des visites: le vendredi 22 septembre de 10 heures à midi, de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures. Samedi dès 9 heures.



HÉBERT, Dr Georges
1908 - 2000

Paisiblement, entouré des siens, le 14 septembre 2000, est décédé le Dr Georges Hébert, médecin interniste à l'hôpital Notre-Dame de Montréal pendant 40 ans et professeur agrégé de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal. Durant sa carrière, il fut de plus président du Bureau Médical de l'hôpital Notre-Dame, de la Société médicale de Montréal, des Internistes de la province de Québec, du Comité de pharmacie de l'Association médicale canadienne et du Comité de pharmacie de l'hôpital Notre-Dame. Il publia le Formulaire de l'hôpital Notre-Dame en 1941. Initiation à la Médecine en 1946, le Guide Thérapeutique Universitaire en 1959 et de nombreux autres travaux scientifiques.

Il laisse dans le deuil son épouse, Muriel Walsh, ses enfants, Claude (Ghislaine Thériault), Huguette (André Croteau), Nicole (Pierre Rolland), Louise (Louis Payette), Suzel (Gilbert Godin), 25 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants.

Tous se souviendront de lui comme d'un homme de devoir, d'enthousiasme, d'optimisme, de générosité et de compassion.

La famille recevra parents et amis le samedi 23 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h au salon

Urgel Bourgie
3860, Décarie, (coin Notre-Dame-de-Grâce)

Ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Chum-Médecine interne de l'hôpital Notre-Dame.

LEFORT (Comeau), Marie
1927 - 2000
De Longueuil, le 21 septembre 2000, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Marie Comeau, épouse de M. Adrien Lefort. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Hélène (Allan) et Danièle (Simon), ses petits-enfants Jill et Keith Richardson, sa soeur Monique, ses frères Jean-Guy et Robert, ses beaux-frères et belles-sœurs, autres parents et amis. Les funérailles seront célébrées le samedi 23 septembre à 11 h en l'église de la co-cathédrale St-Antoine de Longueuil. Un remerciement particulier au personnel de l'hôpital Pierre-Boucher et des CLSC de Longueuil.
Direction La Maison Darche

LORENC, Zofia (née Walczak)
À l'hôpital Général juif, le 21 septembre 2000, à l'âge de 76 ans, est décédée après un courageux combat contre le cancer, Zofia Lorenc, née Walczak. Elle laisse dans le deuil son époux adoré, Stanislaw, sa chère fille Diana (Michel Charron) et sa petite-fille Monica. Exposée au salon funéraire
Kane & Fetterly

5301 boul. Décarie (angle Isabella)
le lundi 25 septembre dès 9 h, suivi à l'église Annunciation (angle Laird et Roosevelt) des funérailles à 10 h. Inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer, 5151 boul. de l'Assomption, Montréal, Québec H1T 4A9.

POIRIER, Louis
À Montréal, le 21 septembre 2000, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Louis Poirier, époux de Lucille Alarie. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles Hélène, Elisabeth, Thérèse, Sylvie et ses petits-enfants. Exposé samedi le 23 septembre de 18 à 21 h et dimanche matin le 24 septembre de 10 à 12 h au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
1255 rue Beaumont
suivi d'une liturgie dimanche à 13 h.

RANGER LAROCHE, Donald
1911 - 2000
À Laval, le 21 septembre 2000, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Donald Ranger, épouse de feu Paul Henri Laroche. Elle laisse dans le deuil ses enfants Lise, Mireille, Jacques (Louise); ses petits-enfants Nathalie, Julie, Geneviève, Sébastien; une arrière-petite-fille, Ariane; sa soeur Lucienne Charette ainsi que de parents et amis. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Les funérailles seront célébrées le samedi 23 septembre à 11 h en l'église St-Sylvain, 750, boul. St-Sylvain, Laval. La famille sera présente dès 10 h 30 pour recevoir les condoléances.
Direction Alfred Dallaire inc.
(514) 270-3111

ROULEAU, Armand
1910 - 2000
Au Centre Saint-Eusèbe de Joliette, le 18 septembre 2000, à l'âge de 90 ans, est décédé Armand Rouleau, retraité de la STCUM, époux de feu Laurette Frenette. Il laisse dans le deuil ses enfants Nicole (Jean Therrien), Liette, Denis (Luca Moreau) et Richard (Pierrette Gougeon), sa soeur Yvette Rouleau, 7 petits-enfants Diane Therrien, André Therrien, Lucie Poitras (Fernand Baril), Michel Poitras, Mylène Rouleau (Stéphane Perreault), Mélanie Rouleau et Eric Rouleau, 7 arrière-petits-enfants, un beau-frère et plusieurs belles-sœurs ainsi que Jean Dufour et Marie-Josée Normand. La famille accueillera parents et amis, en présence des cendres, le vendredi 22 septembre de 19 à 22 h aux salons funéraires
Omer Landreville & Fils inc.
674, Saint-Louis, Joliette
Tél.: 450-753-7427, fax: 450-753-7428
Les funérailles se tiendront le samedi 23 septembre à 11 h en l'église Saint-François d'Assise, 700 Georges-Bizet, Montréal. Des dons à la Fondation du Centre hospitalier régional De Lanaudière seraient appréciés.

SÉGUIN (Collin), Madeleine
1932 - 2000
A Greenfield Park, le 21 septembre 2000, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Madeleine Collin, épouse de M. Emilien Séguin. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils Jean (Denyse Bélanger) et Richard (Martine Blanchard), ses petits-enfants Tina, Danny et Jessica, ses frères Raymond, Denis (Madeleine Gaumont), Jean-Yves Collin, autres parents et amis. Exposée à
La Maison Darche
7679, boul. Taschereau, Brossard
Qué. J4Y 1A2
info@maisondarche.com
Une liturgie de la Parole aura lieu le dimanche 24 septembre à 11 h 30 en la chapelle du salon et de là au crématorium Darche. Heures des visites: samedi de 14 à et de 19 à 22 h. Dimanche, ouverture du salon à 10 h.

DÉCÈS
AVELINE, André
1935 - 2000
Subitement à Sainte-Adèle, le 19 septembre 2000, à l'âge de 65 ans, est décédé André Aveline, propriétaire du restaurant Au Petit Chaudron de Sainte-Adèle. Il laisse dans le deuil son épouse Gisèle Champagne, ses fils Daniel et Christian, ses belles-filles Annie et Chantal, ses petits-fils Olivier, Alexandre et Philippe, sa soeur Yvette ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Il sera exposé le vendredi 22 septembre dès 13 h aux
Salon funéraires Guay inc.
955, rue Grignon, Sainte-Adèle
Les funérailles auront lieu ce vendredi à 15 h en l'église de Sainte-Adèle et de là au cimetière du même endroit.

BOYER (Lalonde), Thérèse
1915 - 2000
À l'hôpital général du Lakeshore, le 20 septembre 2000, à l'âge de 85 ans, est décédée Thérèse Boyer, épouse de feu Louis Boyer. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Pierre (Doreen Smith), Christiane (Gilles Daoust) et Marcel (Sylvie Ravary), ses quatre petits-enfants, Geneviève, Stéphane, Alexandre et Claude ainsi que son frère Edgar, beaux-frères et belles-sœurs et sa très grande amie Jeannette. Selon ses dernières volontés, sa dépouille mortelle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances au
Salon funéraire Rideau
4275, boul. des Sources, D.D.O.
514-685-3344

le samedi 23 septembre de 9 h 30 à 10 h. Un service religieux en présence des cendres y aura lieu à 10 h le samedi 23 septembre 2000 dans la chapelle du salon funéraire Rideau. À la demande de la famille, des dons au département de dialyse de l'hôpital du Lakeshore seraient appréciés. Un sincère merci à tout le personnel soignant qui ont permis que maman nous quitte dignement et paisiblement.

CASTEL-ANDREW, Jacqueline
Paisiblement, à l'hôpital général de Toronto, le lundi 18 septembre 2000, est décédée Jacqueline Castel-Andrew, dans sa 70e année. Elle laisse dans le deuil sa mère Suzanne Castel, ses deux fils Paul et Philip et son petit-fils Ewan qu'elle chérissait tant ainsi que ses deux frères, Jean-Louis et Francis, et leur épouse. La famille recevra parents et amis le samedi 23 septembre de 14 à 16 h et de 18 à 19 h au
Salon funéraire Ingram
1055, Gerrard Street East (coin Jones)
Toronto
Une messe d'inhumation sera célébrée à 10 h 30 le lundi 25 septembre 2000 à l'église du Sacré-Coeur, 381, Sherbourne Street (coin Carlton). L'incinération aura lieu à Saint-James. Des dons à l'hôpital général de Toronto seraient appréciés par la famille.



DECARY LAPLANTE, Jacqueline
1929 - 2000

À Montréal, le 20 septembre 2000, est décédée à l'âge de 71 ans, Mme Jacqueline Laplante, épouse de feu M. Robert Decary. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Nicole, Michel (Carole), son petits-fils, Sébastien, son amie de toujours, Madeleine Gauthier, son frère, André, ses sœurs, Fernande et Huguette, autres parents et amis(es). La famille accueillera parents et amis(es) au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6825, Sherbrooke Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le samedi 23 septembre à midi en l'église St-Esprit, et de là, de retour au complexe funéraire. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, samedi dès 10 heures. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

SP La vie avec la sclérose en plaques.
C'est une réalité qui nous touche de près. Devenez bénévole et faites toute la différence.
SP Société canadienne de la sclérose en plaques
1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca



DE SÈVE (Desnoyers), Marie
1914 - 2000

À Montréal, le 21 septembre 2000, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Marie De Sève (Desnoyers), épouse de feu Roger De Sève. Elle laisse dans le deuil ses enfants: André (Lise), Monique (François Leblanc), Pauline (Richard Barrette), Raymond (Carmen Corbell), Jean (Nicole Legault), Jeannine (Pierre Lachapelle), Huguette (François Timperio), Pierrette (Alain Léger), Jocelyne (Fernand Picard), Maurice, Robert (Jeannine Rousseau), Claude, Carole, Jean-Marc, Sylvie, ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, sa soeur Madeleine, ses frères: Gérard, Edouard, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, parents et amis. Exposé le 23 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et le 24 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h au
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
Funérailles le 25 septembre à 11 h en l'église St-Sylvain, 750, boul. St-Sylvain, St-Vincent-de-Paul, Laval, et de là au crématorium Alfred Dallaire inc. Laval.



DIONNE, Johanne

À Montréal, le 19 septembre 2000, à l'âge de 49 ans, est décédée Mme Johanne Dionne, fille de feu Emmanuel Dionne et de feu Alice Caron. Elle laisse dans le deuil son fils Antoine Bédard, sa soeur Rachel, ses frères Serge et Claude, ses nombreuses amies. Les funérailles auront lieu en l'église St-Viateur d'Outremont, rue Laurier, angle Bloomfield, le samedi 23 septembre à 11 h. Condoléances à l'église dès 10 h. Des dons à la Fondation du cancer du sein de Montréal (1155, René-Lévesque Ouest, bureau 3415, Montréal QC H3B 3T3) seraient appréciés.
Direction Alfred Dallaire inc.

FORTIN, Jean-Claude
À LaSalle, le 20 septembre 2000, à l'âge de 71 ans, est décédé Jean-Claude Fortin, époux de Monique Globensky. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Isabelle (Yanni Fragonikolakis). Il laisse également ses deux petites-filles, Kristina et Anna ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
1750, Notre-Dame, Lachine
Les funérailles auront lieu le samedi 23 septembre à 15 heures en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: jeudi de 19 à 22 h, vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, ouverture du salon à 13 h samedi.

FORTIN, Louisda
1915 - 2000
À Montréal, le 16 septembre 2000, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Louisda Fortin, époux de Mme Aline Pelchat. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses trois enfants et ses quatre petits-enfants, ses deux sœurs, ses beaux-frères et belle-sœur ainsi que plusieurs parents et amis. La famille accueillera parents et amis(es) au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
10 300, boul. Pie-IX, Mtl-Nord
Une réunion de prière en présence des cendres aura lieu à la chapelle le samedi 23 septembre à 14 h. Heures de visite: à partir de 13 h. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.

FRULLA (née Antonacci), Anna
À Montréal, la nuit du 21 septembre 2000, est décédée subitement Anna Antonacci, épouse de Ivo Frulla. Cette femme extraordinaire aimée de tous laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille Liza (André Morrow), son fils Yves (Barbara Vétére), son petit-fils Louis-Marc Hébert ainsi que Marilynne, Bernard David Morrow, de même que ses deux arrière-petits-fils Xavier et Christophe et de nombreux parents et amis. Selon ses vœux, la famille recevra les témoignages d'affection à l'église. Les funérailles auront lieu le samedi 23 septembre à 10 h en l'église Notre-Dame-de-la-Défense, 6800, Henri-Julien. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation de l'hôpital Ste-Justine seraient appréciés. Heures des visites: à l'église à partir de 9 h.
Direction Urgel Bourgie

GIGUÈRE, Rhéal
1935 - 2000
À l'hôpital Sacré-Coeur, le 19 septembre 2000, à l'âge de 65 ans, est décédé Rhéal Giguère, retraité des Postes, époux de Mme Françoise Forques. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Céline Bossé), Anne-Marie (Alain Groulx); ses petits-enfants Justine, Nicholas et Maxime, plusieurs parents et amis. Selon sa volonté, il ne sera pas exposé. Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 septembre, à 15 heures, en la chapelle du
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
La famille recevra les condoléances à partir de 14 heures en la chapelle. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.

LAROSE, Louis Philippe
1919 - 2000
À St-Hilaire, le 21 septembre 2000, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Louis Philippe Larose. Il laisse dans le deuil son épouse Mme Thérèse Champagne, ses enfants: Bernard, Louise, Christiane, Réjean, Robert, Jean-Marc, Constance et Sylvain. Il laisse également ses petits-enfants, ses sœurs, Marie-Anne, Thérèse et Gerorgette, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, autres parents et amis. Exposé au salon funéraire
Maurice Demers inc.
234 ch. des Patriotes Nord, St-Hilaire
le vendredi 22 septembre 2000 de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le samedi 23 septembre, à 10 h 30, en l'église de St-Hilaire. Samedi matin ouverture du salon dès 9 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Société arthromatose, arthrite rénale, seraient appréciés.

LATRÉMOUILLE-SIMARD, Marguerite
1919 - 2000
À Montréal, le 21 septembre 2000, à l'âge de 81 ans, est décédée madame Marguerite Simard, épouse de Roger Latrémouille. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Francine, Marcelle, Reynald, Jean, Lucille, Gilles, Paul, Marie-Josée ainsi que leurs conjoints(es); ses 16 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants; ses frères et beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposée au salon
Alfred Dallaire inc.
2645 Est, Henri-Bourassa, Montréal
vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 23 septembre, à 10 h, en l'église de la Visitation, 1847, boul. Gouin Est et de là au cimetière Repos St-François d'Assise, 6893 Est, rue Sherbrooke, Montréal. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer et la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



LAVIGNE, Richard
1936 - 2000

De Longueuil, le 21 septembre 2000, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Richard Lavigne, retraité de la Banque Royale, époux de Mme Georgette Benoit. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Jocelyn (Roxane Lepine), sa fille Dominik (Eric Stevens), ses petits-enfants Alexandre, Audrey, Raphaëlle et Myriam, son frère, ses sœurs ainsi que plusieurs parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Jacques Cartier
Urgel Bourgie
1025, St-Laurent Ouest, Longueuil
Les funérailles auront lieu le samedi 23 septembre à 9 h 30 en la co-cathédrale St-Charles (angle chemin de Chambly et St-Charles) et de là au cimetière Jardins Urgel Bourgie, Rive-Sud. Des dons à la Fondation Aline Letendre (Service des soins palliatifs), Hôtel-Dieu 1800, rue Dessaulles, St-Hyacinthe QC J2S 2T2, seraient grandement appréciés. Heures des visites: vendredi de 19 à 22 h. Samedi dès 8 h 30.



Clonage humain: Raël présente ses mères porteuses

SYLVAIN LAROCQUE

Dans une conférence de presse qui tenait davantage du coup de marketing que de la rigueur scientifique, Raël a présenté hier quelques-unes des femmes qui, espère-t-il, deviendront les premières mères de clones humains.

C'est après avoir entendu le pape décrier à la télévision la naissance par clonage de la brebis Dolly, en 1997, que Raël a décidé de lancer Clonaid, « la première compagnie à proposer le clonage humain ».

Loïn de se soucier des inquiétudes de l'opinion publique à l'égard de cette technologie balbutiante et controversée, le chef spirituel des raéliens maintient le cap et annonce qu'un laboratoire est présentement en construction et qu'il sera opérationnel au cours du mois d'octobre. « Nous sommes à acheter l'équipement », indique Brigitte Boisselier, directrice scientifique de Clonaid. Valeur de l'investissement : 500 000 \$. L'entreprise vise Noël 2001 pour la naissance du premier bébé cloné.

Les dirigeants de Clonaid refusent toutefois de dévoiler l'emplacement du laboratoire et l'identité des bailleurs de fonds. On sait tout au plus qu'il s'agit d'un couple



Raël (au centre) a présenté hier quelques-unes des femmes qui auraient accepté d'être mères porteuses dans le cadre d'expériences de clonage humain.

américain fortuné qui a perdu un enfant âgé de 10 mois à la suite d'une « erreur médicale » et que l'expérience ne se fera pas au Canada. « L'hôpital en cause a versé beaucoup d'argent aux parents, et cet argent servira à faire revivre l'enfant », a déclaré Raël. Plus d'une centaine de couples se seraient montrés intéressés à faire cloner, moyennant un minimum de 200 000 \$ US, leur enfant mort ou

eux-mêmes. « Nous avons pris le couple le plus riche », révèle Raël.

Ce sont donc les cellules de cet enfant mort qui serviront à créer l'embryon qui portera l'une des mères porteuses qu'a recrutées Clonaid. Hier, elles étaient cinq à affronter les caméras : Jocelyne, une chorégraphe d'Ottawa âgée de 34 ans, Anoushka, une étudiante de 24 ans, Sylvie, 38 ans, Jade, 33 ans et Marina, une étudiante de 22 ans.

Elles seraient une cinquantaine en tout, des raéliennes pour la plupart qui le font de façon tout à fait bénévole « pour l'avancement de la science et le développement de l'humanité ».

Sont-elles au courant des dangers que comporte une telle expérience ? « Je suis consciente des risques, mais je n'en ai pas peur, répond Marina. Ça fait partie de l'expérience. »

Raël, qui se dit en faveur de toutes les nouvelles technologies, tant les OGM que l'Internet, ne voit pas vraiment de limites au clonage, qu'il souhaite devenir accessible à toute l'humanité un jour. « Mais comme je crois en l'amélioration de la race humaine, je refuserais qu'on clone un grand criminel, par exemple », explique-t-il.

Il faut dire que pour les raéliens, technologies de pointe et spiritualité vont de pair. « Le clonage permettra à l'humanité d'accéder à la vie éternelle », scande leur guide spirituel, qui a abandonné son ancienne passion, la course automobile, pour fonder son mouvement.

En fait, il prétend avoir été le premier sur cette planète, il y a 27 ans, à annoncer « l'inéluctabilité du clonage humain », aidé en cela par l'extraterrestre qu'il aurait rencontré en 1973.

Reste que toute l'opération, comme en font foi les sites Internet, la documentation et la conférence de presse hyperléchés, sent l'argent à plein nez. On comprend aisément pourquoi : des centaines de personnes se seraient montrées intéressées à dépenser 50 000 \$US pour un service baptisé « Insuraclone », qui permet aux intéressés de conserver certaines de leurs cellules de façon à pouvoir être clonés un jour. Sans compter « Clonapet », qui permet de faire la même chose pour... un animal domestique !

Des conventions collectives de longue durée sans effet pervers

CLAUDE V. MARSOLAIS

UNE ÉTUDE du ministère du Travail en vient à la conclusion que les conventions collectives de longue durée, permises par le Code du travail depuis 1994 au Québec, ont répondu aux attentes patronales, mais sans nécessairement produire les effets indésirables appréhendés par certains syndicats.

Lors de la modification du Code du travail, il y a six ans, au moins deux centrales syndicales, la CSN et la CSD, avaient manifesté leur opposition au déflattage de la durée des conventions collectives, car cela était perçu comme une dilution du rapport de force des travailleurs face aux employeurs.

Pour les patrons, les avantages des conventions de longue durée sautent aux yeux. Elles permettent une paix industrielle prolongée, une plus grande stabilité et performance dans leurs opérations, une capacité de faire des prévisions à long terme en matière de développement et d'investissements et, finalement, un meilleur contrôle des coûts de la main-d'oeuvre.

Les travailleurs y voyaient davantage une mesure d'exception permettant la sauvegarde des emplois. Ce fut le cas aux Aciers Inoxydables Atlas, de Sorel-Tracy, où une première convention collective de longue durée a été ratifiée en 1991 en échange d'un engagement patronal d'y investir 300 millions, d'accorder la sécurité d'emploi à 411 travailleurs et d'introduire une certaine forme de partenariat.

Des 13 277 conventions collectives signées entre le 1^{er} janvier 1994 et le 31 décembre 1999, 3824 conventions collectives étaient de longue durée — plus de trois ans —, la moyenne se situant à 42 mois environ.

L'étude du ministère du travail note une réduction du nombre absolu des arrêts de travail depuis l'introduction des conventions collectives de longue durée, même si le nombre de travailleurs impliqués dans ces événements n'a pas diminué. Toutefois, les auteurs de l'étude ajoutent que la conjoncture économique a eu aussi des effets sur le nombre des arrêts de travail partout au Canada.

En ce qui regarde les salaires négociés, l'étude soutient que les taux de salaire ont été supérieurs dans les conventions collectives de longue durée. De même, les conventions de longue durée n'ont pas affecté le nombre des requêtes en accréditation.

Cependant, l'étude démontre que, contrairement aux ententes de longue durée d'avant 1994 que l'on qualifiait à l'époque de contrat social, on retrouve de moins en moins de dispositions relatives à la réouverture des clauses salariales ou à incidence pécuniaire avant leur échéance dans les contrats de travail de longue durée.

Les auteurs de l'étude recommandent au gouvernement de suivre l'évolution du dossier pendant deux ou trois années additionnelles avant de conclure au maintien ou à des modifications à apporter aux dispositions 22 et 65 du Code du travail.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2000, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Saisissez l'action!

Tous les téléviseurs de 25 po et plus et magnétoscopes en solde!

Et d'autres appareils électroniques à prix avantageux



3199⁹⁹
TÉLÉPROJECTEUR SONY
Double image, fenêtre dans l'image à 2 syntonisateurs, filtre peigne numérique à 3 lignes. N° 14781. Rég. Sears 3299,99.



2099⁹⁹
TÉLÉPROJECTEUR HITACHI
Définition de 750 lignes. Fenêtre dans l'image à 2 syntonisateurs. Prêt à l'emploi. N° 14704. Rég. Sears 2199,99.



199⁹⁹
MAGNÉSCOPE STÉRÉO HAUTE FIDÉLITÉ SONY
Entrées AV en façade. Tri-Logic^{MC} pour enregistrement de qualité. Télécommande multimarques. N° 30385. Rég. Sears 229,99.



169⁹⁹
MAGNÉSCOPE STÉRÉO HAUTE FIDÉLITÉ SEARS 4 TÊTES
Prêt à l'emploi. Entrées AV en façade. Télécommande. N° 30360. Rég. Sears 179,99.



389⁹⁹
LECTEUR DE DVD PANASONIC
Mode cinéma numérique pour image qualité cinéma. Sortie S-vidéo. Télécommande. N° 30928



pas d'intérêt avant novembre 2001 pour tous les téléprojecteurs

Payez en 14 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en novembre 2001. Avec la carte Sears, sur approbation de votre crédit. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 24 septembre 2000. Renseignez-vous.



869⁹⁹
TÉLÉVISEUR PANASONIC GA00^{MC}
Filtre peigne numérique à 3 lignes. Définition de 700 lignes. N° 14488. Rég. Sears 899,99.



979⁹⁹
CAMÉSCOPE SONY 8 MM
Écran couleur 2½ po à CL. Zoom optique 20X, zoom numérique 360X. Stabilisateur d'image SteadyShot^{MC}. N° 31811



59⁹⁹
TÉLÉPHONE SANS FIL PANASONIC
Balayage auto de 25 canaux. Mémoire de 10 numéros. Clavier lumineux. N° 16960/1



99⁹⁹
COMBINÉ JVC^{MD} À LECTEUR DE DC
Lecteur de DC à chargement sur le dessus. Magnétocassette à arrêt auto. Amplification des graves. Syntonisateur AM, FM. N° 20625



129⁹⁹
COMBINÉ SANYO À LECTEUR DE DC
Lecteur de DC, magnétocassette. Amplificateur des graves. Syntonisateur numérique AM, FM. N° 20915



389⁹⁹
MINI-CHAÎNE SONY
23 W x 2. Lecteur de DC à chargement en façade; syntonisateur numérique AM, FM; magnétocassette. N° 28047

SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vie.^{MC}

Copyright 2000. Sears Canada Inc.

- ARCOUSTIC SYSTEMS
- ADVENT
- HITACHI
- RCA
- ZENITH
- JVC
- KENWOOD
- BOSE
- SONY
- Panasonic
- SANYO
- Technics
- Pioneer
- SAMSUNG

2884291